

Agili(3f)

PricewaterhouseCoopers Audit

ABIVAX

Société Anonyme
7, boulevard Haussmann
75009 PARIS
799 363 718 RCS PARIS

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'AUTORISATION D'ATTRIBUTION D' ACTIONS GRATUITES EXISTANTES OU À ÉMETTRE

*Assemblée générale du 11 mai 2026
Résolution n°30*

Agili(3f)

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie régionale de Lyon-Riom
69 boulevard des Canuts
69004 LYON
Société Anonyme
SIREN 840 062 442 RCS LYON

PricewaterhouseCoopers Audit

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie régionale de Versailles
63, rue du Villiers
92208 NEUILLY-SUR-SEINE CEDEX
Société Anonyme
SIREN 672 006 483 RCS NANTERRE

ABIVAX

Société Anonyme
7, boulevard Haussmann
75009 PARIS
799 363 718 RCS PARIS

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR L'AUTORISATION D'ATTRIBUTION D' ACTIONS
GRATUITES EXISTANTES OU À ÉMETTRE**

Assemblée générale du 11 mai 2026
Résolution n°30

Aux actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue par l'article L. 225-197-1 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le projet d'autorisation d'attribution d'actions gratuites existantes ou à émettre au profit des salariés, ou certaines catégories d'entre eux de la société et/ou des entités qui lui sont liées directement ou indirectement au sens de l'article L. 225-197-2 du Code de commerce, ainsi que les mandataires sociaux des sociétés ou entités susvisées, déterminés par le Conseil d'administration selon les dispositions des articles L. 225-197-1 et suivants et L. 22-10-59 et suivants du Code de commerce, ou certains d'entre eux, et qui remplissent, en outre, les conditions et, le cas échéant, les critères d'attribution qui auront été fixés par le Conseil d'administration, opération sur laquelle vous êtes appelés à vous prononcer.

Le nombre total d'actions susceptibles d'être attribuées au titre de la présente autorisation ne pourra représenter plus de 10 % du nombre d'actions composant le capital social au jour où le Conseil d'administration décidera de mettre en œuvre la présente autorisation de la société et s'imputera sur le plafond visé à la 31^{ème} résolution.

Votre Conseil d'administration vous propose, sur la base de son rapport, de l'autoriser pour une durée de 38 mois à attribuer des actions gratuites existantes ou à émettre.

Il appartient au Conseil d'administration d'établir un rapport sur cette opération à laquelle il souhaite pouvoir procéder. Il nous appartient de vous faire part, le cas échéant, de nos observations sur les informations qui vous sont ainsi données sur l'opération envisagée.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à vérifier que les modalités envisagées et données dans le rapport du Conseil d'administration s'inscrivent dans le cadre des dispositions prévues par la loi.

SOCIETE ABIVAX

Rapport des Commissaires aux comptes sur l'autorisation
d'attribution d'actions gratuites existantes ou à émettre

Assemblée générale du 11 mai 2026 – Résolution n°30

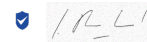
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données dans le rapport du Conseil
d'administration portant sur l'opération envisagée d'autorisation d'attribution d'actions gratuites.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Lyon, le 20 avril 2026

Les Commissaires aux comptes



PricewaterhouseCoopers Audit, représenté par
Renaud ROGUINSKY



Agili(3f), représenté par
Sylvain BOCCON-GIBOD